

## MYANMAR

### Deux mois de privation de liberté pour Daw Aung San Suu Kyi et ses collègues

Index AI : ASA 16/023/00

#### Embargo : 21 novembre 2000 (17 h 00 GMT)

« Deux mois après avoir été arrêtés dans des circonstances spectaculaires à la gare de Yangon, la secrétaire générale de la National League for Democracy (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) Daw Aung San Suu Kyi et neuf autres responsables de ce parti sont toujours en résidence surveillée ou en détention. Ils doivent être immédiatement libérés de manière inconditionnelle », a déclaré ce jour (mardi 21 novembre 2000) Amnesty International.

« La communauté internationale doit accentuer les pressions exercées sur le gouvernement myanmar afin qu'il remette en liberté sans délai ces prisonniers d'opinion. Il est totalement inacceptable que les autorités placent des personnes en résidence surveillée ou en détention pour les réduire au silence », a ajouté l'organisation de défense des droits humains.

Daw Aung San Suu Kyi et huit membres du comité central de la NLD ont été placés de fait en résidence surveillée, et le général en retraite U Tin Oo, vice-président de la NLD, est détenu dans la « résidence d'État » de Yemon, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale, Yangon (ex-Rangoon). Ces dix responsables sont tous des prisonniers d'opinion, qui ont été arrêtés au seul motif de leurs activités, pourtant non violentes, au sein de l'opposition.

Par ailleurs, Amnesty International a obtenu les noms de 80 membres et sympathisants de la NLD incarcérés à la prison d'Insein, le plus grand établissement pénitentiaire du Myanmar. Ces personnes ont été arrêtées le

21 septembre, alors qu'elles étaient allées accueillir la secrétaire générale de leur parti à la gare centrale de Yangon. Il est à craindre que leur sécurité ne soit menacée, dans la mesure où les prisonniers politiques sont fréquemment torturés au Myanmar.

Le 21 septembre, Daw Aung San Suu Kyi et U Tin Oo ont tenté de se rendre en train à Mandalay pour y rencontrer d'autres membres de la NLD. Les autorités les en ont empêchés, aux premières heures du 22 septembre, et les ont expulsés de force de la gare. L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies au Myanmar, Razali Ismail, a pu rencontrer Daw Aung San Suu Kyi chez elle à deux reprises, au cours du séjour qu'il a effectué dans ce pays en octobre.

La semaine dernière, le *State Peace and Development Council* (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement), gouvernement militaire du Myanmar, a annoncé que Daw Aung San Suu Kyi pourrait comparaître en justice afin de répondre aux accusations portées contre elle par son frère, contentieux portant sur le domicile maternel, à Yangon. Le SPDC aurait également déclaré que U Tin Oo avait été autorisé à assister à l'enterrement d'un membre de sa famille. Il n'en demeure pas moins qu'à la connaissance d'Amnesty International, ces deux personnes se trouvent toujours de fait en résidence surveillée ou en détention et ne peuvent ni communiquer ni voyager librement.

#### Complément d'information

Le 24 août, Daw Aung San Suu Kyi et U Tin

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI – Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet : <http://efai.i-france.com>

Oo ont quitté Yangon en voiture pour se rendre dans des locaux de la NLD situés à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, mais ils ont été stoppés par les forces de sécurité à Dallah, dans la banlieue de Yangon. Ils ont refusé de rebrousser chemin et sont restés sur le bord de la route jusqu'au 2 septembre ; ils ont alors été expulsés de force par 200 membres de la police antiémeutes, qui les ont reconduits chez eux. Ils ont été maintenus en résidence surveillée jusqu'au 14 septembre, date à laquelle ont finalement été levées les mesures de restriction prises à leur rencontre. Des dirigeants de la NLD ont alors annoncé qu'ils avaient l'intention de rédiger un projet de Constitution et de tenter une nouvelle fois de sortir de Yangon pour rendre visite à des membres de leur parti en butte aux persécutions des autorités.

Le SPDC a pris des mesures de répression répétées contre la NLD depuis que ce parti d'opposition a remporté plus de 80 p. cent des sièges parlementaires à l'issue des élections de mai 1990. La NLD n'a pas été autorisée à former un gouvernement ; des centaines de ses membres ont été emprisonnés en raison de leurs activités politiques, pourtant non violentes, et des milliers de personnes ont été contraintes à quitter ce mouvement.

Quelque 1 700 prisonniers politiques sont actuellement détenus dans des établissements pénitentiaires du pays. En outre, le SPDC recourt de manière généralisée au harcèlement, à la surveillance et à d'autres formes de répression – qui consistent notamment à contraindre les adhérents des partis politiques à quitter leur mouvement – pour museler tous ses opposants et entretenir un climat de peur au sein de la population.

Il est fréquent que les prisonniers politiques incarcérés au Myanmar soient torturés après leur arrestation, pendant qu'ils sont interrogés par le *Military Intelligence Service* (MIS, Service de renseignements de l'armée). Ils peuvent également être victimes de supplices après avoir été condamnés, s'ils enfreignent les règles arbitraires et extrêmement dures en

vigueur dans les établissements pénitentiaires. Les conditions de détention y sont des plus éprouvantes. Les prisonniers politiques sont mal nourris, privés de soins médicaux et vivent dans des conditions insalubres ; des dizaines d'entre eux ont succombé à ces mauvais traitements.

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :**

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet :  
<http://efai.i-france.com>

<http://www.amnesty.org>

La version originale a été publiée par Amnesty  
International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X  
0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par Les  
Éditions Francophones d'Amnesty International – ÉFAI –  
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet :  
<http://efai.i-france.com>